

**MANDAT - PROCURATION**  
***Non-membres de L'Union des Commerçants de Verviers***

Je soussigné, (pour une société, vérifier pouvoir et statuts)

NOM DE L'ENTREPRISE	
SIEGE	
BCE / TVA	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
REPRÉSENTÉE PAR	M.

Donne mandat et procuration avec pouvoir de substitution à **Maître Jacques PIRON** cabinet APM LAW AVOCATS rue des déportés 82 4800 Verviers aux fins de déposer plainte avec constitution de partie civile entre les mains du Juge d'Instruction compétent, exécuter toutes prestations et démarches généralement quelconques et prendre toutes les mesures générales et utiles dans le cadre de cette plainte auprès des autorités compétentes.

S'engage également à payer à première demande les frais forfaitaire de 193,60 € TVAC pour le dépôt de cette plainte via le dossier ouvert au nom de l'ASBL UNION DES COMMERCANTS DE VERVIERS.

Fait en deux exemplaires à Verviers le \_\_\_\_\_ 2021

<b>Entreprise</b>	<b>Représentant</b>	<b>Lu &amp; approuvé</b>	<b>Signature</b>